

L'Estafette



Anvinoise

Décembre 2012 N° 20

Le journal d'informations communales



**Le conseil municipal,
les membres du CCAS
et le personnel
communal,
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour l'année 2013**



**Retrouvez
toutes les dates
importantes
sur le calendrier des fêtes**

L'Estafette

SOMMAIRE du N° 20 - décembre 2012

- 2 . Sommaire - Informations légales - Numéros utiles.
Calendrier des vacances scolaires
- 3 . Editorial - 274 rue d'Hesdin
- 4 . Budget 2012
- 5 . Réalisations 2012 en voirie
- 6 . Réalisations 2012 et manque de civisme
- 7 . Réalisations 2012, fleurissement et cadre de vie
- 8 . Réalisations 2012, à E.L.S.A.
- 9 . Des services à la population : Restaurant scolaire, garderie
- 10 . Des services à la population : RPI, Cimetières
- 11 . Liste des associations
- 12 . Syndicat d'Initiative
- 13 . Comité des fêtes
- 14 . SNCF
- 15 . CPIE, CIO, Collectes de déchets
- 16 . Avec les VCSP , le pays du Ternois, le RAM
- 17 . Manifestations 2013– Calendrier des permanences
- 18 . Listes électorales - Communiqués
- 19 . État civil
- 20 . La MSP en photos

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermeture	14h-17h
Mardi	9h-12h	14h-17h
Mercredi	Fermeture	Fermeture
Jedi	9h-12h	14h-17h
Vendredi	9h-12h	Fermeture
Samedi	9h-12h	Fermeture

Rédaction :

Membres de la commission
du bulletin municipal.

Directeur de publication :

André OLIVIER, Maire.

Maquette : Commission du bulletin.

Impression : Mairie d'Anvin.

Site internet de la commune :

www.anvin-62134.com

Pour contacter le maire :

-tél : 06.18.48.38.40

- maireanvin-a.olivier@orange.fr

Pour appeler la mairie :

03.21.03.56 72 ou 09.62.54.62.38

Vacances scolaires 2013

Du vendredi 15 février au soir

Au lundi 4 mars au matin

Du vendredi 12 avril au soir

Au lundi 29 avril au matin

Du vendredi 5 juillet au soir

Au mardi 3 septembre au matin

Du vendredi 18 octobre au soir

Au lundi 4 novembre au matin

Du vendredi 20 décembre au soir

Au lundi 6 janvier 2014 au matin

Editorial : Le chiffre 13

L'année 2012 vient de tirer sa révérence. Pour chacun d'entre nous, cette année restera gravée dans notre mémoire, avec un ensemble de souvenirs, plus ou moins bons. Dans cette édition de l'Estafette, vous pourrez découvrir ou revoir les réalisations de l'année au niveau de la commune.

2013 s'ouvre devant nous. Certains craignent cette nouvelle année.

La fusion des territoires (imposée par la loi) crée cette nouvelle intercommunalité avec le Saint Polois. Elle va nous offrir de nouveaux services et opportunités pour la population.

Pour notre commune, de grands projets devraient voir le jour, selon les accords de subventions attendues. D'autres interrogations existent pour lesquelles les réponses ne sont pas satisfaisantes.

Par l'infos-ANVIN mensuel, nous continuerons à vous donner le maximum d'informations. Vous pouvez également en retrouver de nombreuses sur le site internet de la commune (www.anvin-62134.com)

Meilleurs vœux à vous et à vos proches.

André OLIVIER, Maire d'Anvin.



QUESTION RALLYE :

Depuis quelle année la Poste est-elle installée place de la Mairie, au 274 rue d'Hesdin ?

Le 274 rue d'Hesdin :



Au cours de l'année 2012, la commune est devenue propriétaire du bâtiment appartenant au Conseil Général et loué par les services de La Poste. L'acquisition pour un montant de 160 000 € nous offre un patrimoine supplémentaire qu'il nous faut entretenir.

Des travaux préparatoires réalisés par Pascal Gau, (en contrat CUI), l'intervention d'artisans locaux pour des rénovations et des équipements nécessaires (Guillaume Sébert, Equapole, Canette Solartois), l'activité de deux peintres en insertion par l'association R.E.S de Fruges et un grand nettoyage par Annie Grevet et Valérie Lievin ont permis que début décembre, l'appartement du premier étage soit loué et offre à une famille des conditions décentes de vie au centre de la commune.

La partie arrière du bâtiment (ancien centre de tri) libérée par La Poste va nous permettre, après quelques aménagements succincts, d'installer dans de meilleures conditions le service de garderie. Les enfants de l'école pourront y être accueillis chaque journée scolaire (de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30).

L'accessibilité de l'ensemble du bâtiment sera traitée dans le cadre du chantier important qui va s'ouvrir prochainement et qui va s'intéresser également aux problématiques du réseau de chaleur et du stationnement avec la création d'un nouvel espace de stationnement à l'arrière du 274, sur un terrain dont la commune s'est rendue propriétaire au cours de l'année 2012.



BUDGET 2012

Ce budget, voté lors du conseil municipal du 4 avril, présenté lors de la réunion publique avec une participation importante de la population, a été mis en œuvre tout au long de l'année.

***les trois taxes** : taux inchangés pour des produits attendus et des allocations compensatrices d'un montant global de 192 639 €. (taxe d'habitation : 17,42 %, taxe foncière (bâti) : 16,03 %, taxe foncière (non bâti) : 39,12 %)

***section de fonctionnement** : 517 035 € soit un budget quasiment équivalent à 2011.

***section d'investissement** : composée de 3 opérations :

Bâtiments communaux : 495 819,45 €

Voirie communale : 130 650 €

Acquisition de biens : 230 000 €

QUESTION RALLYE :

Combien d'élus composent le conseil municipal actuellement ?

Tous les projets d'investissement ne sont pas arrivés à leur terme au cours de cet exercice budgétaire. Ils seront repris pour le budget 2013.

Pour finaliser le budget d'investissement, et penser à l'avenir de la commune, un prêt de 500 000 € a été contracté auprès de la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations), sur une durée de 15ans avec un remboursement de capital de 8 333,33€ par trimestre (plus intérêts TEG 4.043%).

Le budget primitif 2012 est adopté à l'unanimité par 14 voix pour.



Après le tracteur acheté en 2011, le conseil a décidé l'acquisition d'un fourgon d'occasion, en remplacement de l'ancien fourgon rouge (qui n'était plus accepté au contrôle technique). Pour un coût de 11 000 €, cet équipe-

ment permet une amélioration des conditions de travail pour les employés techniques.

Sur le nouveau tracteur, des aménagements permettent maintenant l'utilisation de l'ancienne remorque. Grâce à une pompe, le puisage de l'eau et l'arrosage se trouvent également facilités.



Travaux sur le centre de la commune :

L'année 2012 a été marquée par l'acquisition du 274 rue d'Hesdin, bâtiment utilisé par la Poste (voir page 3). Cet achat, cumulé avec celui du terrain pour la construction du futur parking, près de l'école représente un investissement de près de 200 000 €.

Le projet, déjà présenté, concernant la rénovation et l'agrandissement de la mairie pour y accueillir le restaurant scolaire et la garderie a pris du retard. Les études continuent, avec l'architecte E Revet, le cabinet Solener, avec l'accompagnement de Mme Alexandre du Trésor Public.

L'année 2013 va permettre d'avancer sur la mise en place de la chaufferie bois-énergie et l'installation du réseau de chaleur vers les bâtiments publics. Les dossiers pour les subventions seront déposés dans les prochains mois.

QUELQUES RÉALISATIONS EN 2012 : En voirie



La rénovation de la rue de Mazinghem, commencée en 2011, s'est terminée au cours de l'année 2012. Les conditions météorologiques ont rendu l'exécution de ces travaux plus difficile que prévu. Au delà des travaux initialement actés, d'autres aménagements ont été décidés par le conseil municipal : pour faciliter les écoulements pluviaux devant le 16 80, pour permettre une meilleure circulation des engins agricoles...

L'entreprise Duffroy, chargée des travaux, reconnaît que des soucis techniques ont également compliqué et retardé le chantier.



Devant le 16 80

QUESTION RALLYE :

Le 16 80 : pourquoi cette dénomination chiffrée?

J'adresse mes remerciements aux riverains qui ont connu des désagréments pendant de longs mois. Je pense que le résultat valait la peine, même si rien n'est parfait.

D'autres rues communales ont connu quelques aménagements et réparations rendus nécessaires : piquetage et gravillonnage partiel de la rue Podevin, du parking de la mairie, de la rue du Marais..., des travaux sur certains trottoirs débudent une série plus longue dans l'avenir.

Le coût global des travaux est de plus de 130 000 €.

QUESTION RALLYE :

Avant de s'appeler rue de Mazinghem, quel était le nom donné à cette rue, nom que les habitants préféraient ?



La mise en service des illuminations, courant décembre, donne un air de fête à la commune. De nouvelles guirlandes ont pris place sur la mairie. Félicitations aux particuliers qui illuminent leur façade et leur jardin.

Des soucis sur le réseau d'éclairage public ont été constatés ces dernières semaines. L'entreprise Lagniez en cherche les origines. Certaines sont liées à l'état général de notre réseau électrique, d'autres sont accentuées par les conditions climatiques actuelles. Des contrôles réguliers aux coffrets électriques me laissent parfois perplexe.

QUESTION RALLYE :

A quelle adresse était la mairie avant 1973 ?

QUESTION RALLYE :

Sur la place de la mairie, qu'a érigé M Brouttier?

RÉALISATIONS ET ACQUISITIONS 2012 :

Après les aménagements de la cuisine en 2011 et du chauffage, de nouvelles tables (plus légères, plus maniables) sont arrivées en cours d'année. Ces tables permettent des aménagements plus faciles dans la salle des fêtes. Les anciennes tables sont désormais stockées pour être prêtées à la demande de particuliers ou d'associations, ainsi que les anciennes chaises.



Nos employés techniques ont créé un support pour fleurs, installé rue d'Heuchin, ainsi qu'un jardinier qui surveille la rue d'Eps. Deux tables de pique-nique ont été installées (rue d'Eps et d'Heuchin)



Du manque de civisme... aux dégradations.



Stationnements...

Sur la voie ferrée...



Dépôt sauvage...

Dégradation volontaire



RÉALISATIONS 2012

FLEURISSEMENT ET CADRE DE VIE :

L'année 2012 ne nous a pas facilité la tâche. En effet, le printemps fut froid et humide. La fin de saison a cependant été plus favorable à la végétation.

Le temps des plantations.

Pour continuer à faire évoluer le fleurissement de la commune, nous nous efforçons de développer notre propre production d'annuelles et de mettre en place des vivaces dans les massifs. Dans la rue de St Pol, les plates bandes perdent leur ceinture de pavés, prennent de la largeur et donnent ainsi un meilleur effet à la scène florale.

Sur le parking de l'église St Léger, les plates bandes agrémentent l'endroit. Les rosiers tardent à se développer (à cause de la météo et du manque de respect de certains) et attendent une année meilleure.

Dans la rue d'Eps, le bonhomme en bois (fabriqué par le personnel technique) veille au bon développement et au respect des plantations.

Il est à noter que tout le travail de semis, de repiquage en serre puis sur le terrain, et l'arrosage, sont assurés par Valérie Liévin (chargée principalement du fleurissement) et Pascal Gau (dont le contrat C.U.I a été renouvelé jusqu'en juillet 2013).

QUESTION RALLYE :

La rue d'Hesdin est bordée d'arbres : de quelle espèce ?

Le temps des récompenses.

Cette année encore, le jury du Ternois de « Fleurir le Pas de Calais » nous a décerné la lys d'or dans la catégorie des communes de 301 à 1000 habitants, devant Heuchin et Berles Monchel.

Quant au jury départemental, il nous a décerné un bouquet de bronze, comme en 2011. La ré-

compense reçue en septembre sera placée dès le printemps près de l'école, il s'agit d'un refuge pour auxiliaires.

QUESTION RALLYE :

Dans quelle rue se trouve la pergola fleurie ?



Pour 2013, les efforts se consacreront aux massifs de la rue d'Heuchin. Leurs nouvelles dimensions devraient améliorer la perspective.

RÉALISATIONS 2012 : E.L.S.A.



Courant décembre, les employés techniques ont procédé à l'abattage d'une partie de la haie longeant le terrain de football. La suppression de cette haie va permettre d'avoir une vue sur l'Agorespace dès l'entrée à E.L.S.A. En espérant que les dégradations diminueront...



La location du broyeur du

Syndicat Mixte du Ternois a permis à la commune de récupérer une quantité non négligeable de broyat qui pourra être utilisé au

printemps prochain comme couvrant sur les parterres fleuris et permettra de limiter la croissance des mauvaises herbes et l'utilisation des produits de traitement.



Pour des questions de

sécurité et afin d'éviter des dégradations régulièrement constatées (filets du terrain synthétique brûlés ou coupés, gouttière pliée, verre cassé sur les structures de jeux, tags ou inscriptions sur les tables de pique-nique ...), le conseil municipal dans sa réunion du 15 mai dernier a décidé l'acquisition de barrières pour que l'Espace de Loisirs et Sports Anvinois soit fermé chaque soir. Cet équipement sera installé dans les semaines à venir.

De l'U.S.A. À l'A.S.V.T :

Après la dissolution en 2011 du club de football d'Anvin par la ligue, le conseil a réfléchi à l'utilisation du terrain et des vestiaires d'ELSA. Les responsables de l'Association Sportive de la Vallée de la Ternoise (ASVT) sont entrés en contact avec la commune pour envisager un partenariat. Après réflexions, lors du conseil municipal du 11 octobre dernier, la commune a accepté la proposition de l'ASVT de faire jouer une équipe sur le terrain ELSA. Des travaux de rénovation des vestiaires et sanitaires (installation de radiateurs électriques...) ont débuté, ainsi qu'une remise en état du terrain, sans oublier la chasse aux taupes.



QUESTION RALLYE :

Que signifie le sigle E.L.S.A. ?

Vous vous intéressez aux pratiques sportives (pas seulement au ballon rond...) sur la commune,

Vous souhaitez échanger sur les réalités, les manques, avec d'autres personnes,

Vous avez des projets...

Faites-vous connaître auprès de l'adjoint aux sports, Patrick Vanneville ou directement en mairie

SERVICES A LA POPULATION

Restaurant scolaire



Un rappel : un règlement du restaurant scolaire, concernant le comportement, le respect des locaux et du personnel, a été adopté (consultable sur le site internet de la commune, comme les menus). Il a été communiqué à chaque famille qui est invitée à le relire et à le mettre en application. L'offre faite par la commune d'un restaurant scolaire est un avantage pour les familles, il n'est pas un droit.

Un questionnement : certaines familles ne respectent pas les délais quant à la réservation des repas. D'autres tardent dans le

règlement, ce qui entraîne un surcroît de travail administratif pour des rappels.

Un changement des tarifs depuis le 1er janvier 2013 : 2,80 € pour un enfant et 4,50 € pour un adulte. (délibération en date du 4 septembre 2012)

Une satisfaction : une fréquentation quasi constante (8041 repas servis sur l'année scolaire 2011/2012).



Garderie périscolaire : changement de local.



Rappels pratiques : Il est indispensable d'inscrire les enfants à l'avance et de les accompagner jusqu'à la garderie, les tarifs sont de 1,5€ / séance et de 5€ / 4 séances, la garderie est ouverte, **chaque journée scolaire**, de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30

A compter du lundi 7 janvier 2013, le service de garderie se déroulera dans le local situé à l'arrière du bureau de Poste (au 274 rue d'Hesdin) avec un accès direct à la cour de l'école.



Aménagements en cours



QUESTION RALLYE :

Quelles sont les communes qui composent le R.P.I ?

Au R.P.I. Anvin-Erin-Teneur-Tilly

La rentrée de septembre 2013 verra la mise en place de nouveaux rythmes scolaires, selon la loi qui sera débattue dans quelques semaines au parlement. Cette nouvelle organisation occasionnera des modifications horaires pour le personnel communal et les services proposés aux familles.

Elagage et jardin

Certains arbres, à l'arrière de l'école, ont nécessité l'intervention de spécialistes pour un élagage rendu indispensable par les années. Juste à côté, un espace a été préparé par les employés techniques afin qu'élèves et enseignants puissent, dès le printemps, débiter la création d'un jardin pour l'école.



QUESTION RALLYE :

En quelle année, l'école maternelle a-t-elle été inaugurée ?

Quelle est son nom ?

Cimetières

Lors de la séance du conseil municipal du 15 mai, les élus ont décidé de modifier l'article 5 d'une délibération de 2003 concernant le columbarium afin de permettre d'y accueillir toute urne, sans distinction de la commune d'habitation du défunt ou de sa famille, dans la limite des places disponibles.

Des réflexions s'engagent pour l'avenir concernant les cimetières : le nombre d'emplacements pour de nouvelles concessions se restreint. Un agrandissement est à envisager, dans la mesure où la reprise de tombes abandonnées ne sera réalisée qu'en début 2014 (après le délai légal de trois ans).



QUESTION RALLYE :

Quels sont les prénoms des cloches de l'église ?



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Une nouvelle association a vu le jour en décembre 2012 : la guilde médiévale, au fil de l'aiguille et de l'épée. Sous la présidence de M. Condette, l'objet de cette association est de promouvoir le patrimoine culturel du Moyen Age par la reconstitution d'un camp médiéval, composé de différents ateliers pédagogiques.

Pour toute information : site <https://sites.google.com/site/aufiledelaiguilleetdelepee/>,
tel : 03.21.41.18.89 et mail : aufiledelaiguilleetdelepee@gmail.com.



La commune accompagne les associations, selon leurs demandes, leurs besoins et les moyens municipaux (mise à disposition gracieuse de bâtiments, prêts de matériel, subvention, communication...) Au cours de l'année 2012, les anciens drapeaux des Anciens Combattants ont été encadrés, afin de les protéger davantage. Ils sont mis à l'honneur lors de chaque rassemblement au monument aux morts.

ASSOCIATION	PRÉSIDENT	ADRESSE	CONTACT TÉL, MAIL
Alex's team	Guillaume THELLIER	1139 rue d'Hesdin 62134 ANVIN	alexis.genelle@wanadoo.fr
Amicale des boulistes	Gilbert LECLERCO	185 rue de Fleury 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.67.41 LECLERCOgil@wanadoo.fr
Amicale des pêcheurs	Claude CARON	564 rue d'Hesdin 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.62.53
Amicale des postiers	Martine PODEVIN	La Poste 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.90.00
Anciens combattants et prisonniers de guerre	Claude CARON	564 rue d'Hesdin 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.62.53
Associations des chasseurs et des propriétaires	Pierre PELLET	935 rue d'Eps 62134 ANVIN	Tél : 06.11.11.98.61
Club de l'amitié	Gilbert LECLERCO	185 rue de Fleury 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.67.41 LECLERCOgil@wanadoo.fr
Club Pongiste	Cédric LECLERCO	4 rue de l'Église 62134 ERIN	Tél : 03.21.04.72.86
Comité des fêtes	Pascal LECLERCO	Siège en mairie 62134 ANVIN	Tél : 03.21.41.20.46 Comite.anvin@wanadoo.fr
Donneurs de sang	Jean-Claude MILLS	486 rue du marais 62134 ANVIN	Tél : 06.71.42.11.59
Ecole Buissonnière	Caroline FAVREAU	1001 rue de Mazinghem 62134 ANVIN	Tél : 03.21.47.18.01
Ensemble vocal d'Anvin	Gilles DUPONT	72, creuse de Mazinghem 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.64.56
Les Etincelles Majorettes	Sophie DHALLEINE		Tel : 06.71.93.35.72 sophie.dhalleine@gmail.com
Syndicat d'initiative	Jacques DUCHATEL	584, rue d'Heuchin 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.60.16

Carnaval des enfants



Halloween



Avec le Syndicat d'Initiative, 2012 en images



Randonnées



Parcours du cœur



Peintres dans la rue



Gymnastique



Téléthon



Thé dansant



Exposition artistique

Le Comité des Fêtes :



Comme à l'accoutumée, le comité des fêtes s'est investi pour vous proposer des festivités diverses et variées. Au fil des mois vous avez contribué aux succès de ces manifestations en participant au : Théâtre patoisant en mars, chasse à l'œuf et soirée bavaroise en avril, fête des mères et fête de la musique en juin. La ducasse eut un accent particulier pour le dixième anniversaire du comité des fêtes : quatre jours festifs animés et de surcroît ensoleillés. Une bonne affluence à la soirée jeune du vendredi soir avec DJ Romain aux platines, le samedi était concentré au stade ELSA avec : karts, quads, structures gonflables, promenades équestres et jeux divers ainsi que rafraîchissements, glaces et barbes à papa, tout fut mis en œuvre pour ravir petits et grands. Le samedi soir la convivialité était au rendez-vous autour du repas préparé par M. Boulet et animé par l'orchestre Aimé Gabet et sa danseuse. Le dimanche dès les premières lueurs du jour, les brocanteurs déballèrent leurs marchandises le long de la rue d'Hesdin, pendant que sur la place de la mairie le marché du terroir promettait de bonnes choses à déguster. Au détour des rues vous avez pu admirer les véhicules anciens avec « les amateurs de vieilles carettes », et voitures de rallye exposées par Alex's Team. Peut être qu'entre temps une troupe quelque peu déjantée vous a interpellé pour vous faire la promotion d'ustensiles peu probables entre deux chansonnettes. Merci au Collectif des baltringues d'avoir animé cette matinée qui s'est achevée sur un apéritif concert à la salle des fêtes avec l'harmonie de Blangy sur Ternoise. Dans l'après-midi, les défilés de vélos fleuris et majorettes «les Etincelles d'Anvin » ont animé les rues ainsi que la troupe « Ballerina » à la salle des fêtes. Le jour touchant à sa fin la population s'est réunie au stade pour admirer un magnifique feu d'artifice dont on parlera longtemps, 10 ans ça se fête ! Le lundi après-midi le rallye touristique pédestre dans le village est venu clore cette ducasse 2012. L'année se termine autour du repas des aînés en octobre suivi de l'arbre de Noël et le repas de St Sylvestre. Le Président et les membres du comité remercient la municipalité pour son soutien financier ainsi que toutes les associations qui se sont investies dans nos festivités.

SNCF

Au cours du dernier trimestre 2012, d'importants travaux de rénovation sur la voie ferrée (entre Blangy et Anvin) ont été effectués.

Ces travaux ont entraîné la fermeture de la ligne pendant quelques jours pour permettre le remplacement des traverses et du ballast.



L'avenir de cette ligne ferroviaire, qui s'arrête régulièrement à Anvin, est au cœur de l'actualité. Le coût important pour son entretien pose question. Il en va de la mobilité sur notre territoire rural. Des actions sont entreprises auprès des pouvoirs publics pour leur rappeler leurs obligations en matière d'égalité sur le territoire.



QUESTION RALLYE :

Quel était le surnom du train qui a circulé jusqu'en 1952 ?



**CPIE du VAL
D'AUTHIE :**

«OVNI»

(Objets Volants Nocturnes Identifiables)

Les chauves-souris, rapaces nocturnes (chouettes et hiboux) et papillons nocturnes disparaissent, mais vous pouvez participer activement à leur sauvegarde. Pour cela rien de plus simple, en cas d'observations chez vous ou si vous connaissez un site où des espèces sont présentes, il suffit de contacter le CPIE Val d'Authie et de leur transmettre cette information. Si vous le souhaitez, le CPIE se déplace gratuitement, vous aide à identifier les espèces présentes chez vous (vous pouvez également envoyer vos photos par mail) et vous aide à trouver des solutions dans le cas où la cohabitation deviendrait difficile. Enfin, si vous souhaitez obtenir des conseils pour aider ces animaux, n'hésitez pas non plus à solliciter le CPIE Val d'Authie.

Contact : Loïc SALAUN / Céline FONTAINE

vol-de-nuit@cpie-authie.org Tel : 03.21.04.05.79

CPIE Val d'Authie - 25, Rue Vermaelen - BP23 - 62 390 AUXI LE CHÂTEAU

**CENTRE D'INFORMATION ET
D'ORIENTATION**

6 Rue de Fruges
62130 St-Pol-sur-Ternoise
Tel : 03.21.03.06.88

Un service public de proximité : Le CIO de St-Pol-Sur-Ternoise est un service public GRATUIT de l'Éducation Nationale , il dépend de l'Inspection Académique du Pas-de-Calais. Le CIO est aussi un POINT RELAIS CONSEIL de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). A destination de toute personne ayant une expérience d'au moins 3 ans dans un domaine et qui souhaite obtenir le diplôme correspondant.

Du Lundi au Vendredi
De 9 h à 12 h Et de 13 h 30 à 17 h 30
Le samedi matin
De 9 h à 12 h

LES COLLECTES DES DÉCHETS :

***Des déchets ménagers non recyclables : Le vendredi**

La collecte du vendredi férié se fera le samedi suivant

***Des poubelles à couvercle jaune : Le mardi en semaine impaire**

En cas de jours fériés, elle est assurée le jour ouvrable suivant le plus proche.

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Se fera uniquement sur appel téléphonique des particuliers au 03 21 04 57 53 (Syndicat Mixte Ternois)

Ne sont pas considérés comme encombrants ;

- Les objets pouvant être introduits dans une voiture
- Les objets ne comportant pas de ferraille, d'électronique et d'électricité (matelas, fauteuil en feutre, moquette, et revêtement de sol synthétique découpé en morceaux, etc...)

Ces déchets seront déposés à la collecte hebdomadaire des ordures ménagères en quantité raisonnable.

Par ailleurs, il vous est possible d'accéder aux déchetteries.

Horaires de la déchetterie de Fontaines :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi de 10h à 12h

Jeudi de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Quand la CCPH devient les VCSP

Site internet : cc-heuchin.com

Extraits de l'éditorial du président Claude Coquart :

« La loi oblige les Communautés de Communes de moins de 5 000 habitants (4 320 habitants pour la CCPH) à fusionner avec leurs voisins. Après réflexions et consultations, les élus dans leur large majorité se sont prononcés pour une fusion avec la Communauté de Communes du Saint Polois. En effet les compétences des deux communautés étaient pratiquement les mêmes, il apparaissait que cette fusion amènerait un plus pour notre territoire en créant et développant des services nouveaux : la distribution de repas à domicile, la prise en charge de la participation communale au SDIS (environ 100 000 € d'économies pour nos 15 communes), l'ouverture d'un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) permettant aux ayants droits l'accès aux aides sociales légales et le maintien de pratiquement toutes les activités existantes (sauf débroussaillage revenant aux communes pour un coût estimé de 20 000 €)... Un fonctionnement nouveau sera mis en service et les élus seront vigilants à ce que des permanences régulières soient assurées à Heuchin. Les actions existantes dans le service animations enfance et jeunesse se continuent, elles se développent pour certaines, avec des tarifications restées raisonnables. La problématique des contrôles des assainissements sera confiée à l'entreprise Véolia et la périodicité des contrôles sera de 10 ans. »

Comment sera représenté notre territoire ?

André OLIVIER, maire et Patrick VANNEUVILLE, maire-adjoint sont les deux délégués titulaires pour Anvin. Deux suppléants ont également été élus lors du conseil municipal du 2 juillet dernier : Jean Michel THELLIER, maire-adjoint et Marie Christine THELLIER, conseillère déléguée au Syndicat des eaux.

Les « **Vertes Collines Du Saint Polois** » c'est le nom que portera la nouvelle entité-territoire riche de 58 communes va nous offrir l'opportunité de vivre une nouvelle aventure, tournée vers l'avenir.

***La bibliothèque intercommunale** à Eps : renseignements, inscriptions auprès de Marianne Vincent au 03.21.47.15.21 ou « ccph-animation@orange.fr », <http://www.bibliotheque-paysheuchin.fr/index.php>.

*Les **Restos du Cœur** : Basés à Heuchin pour l'ensemble du territoire, les restos du cœur sont une aide au cœur de l'hiver : aide alimentaire, mais plus largement accompagnement possible dans vos démarches administratives. Les restos du cœur tiennent leur permanence à Heuchin à la salle des associations. Parking de l'église à Heuchin, distributions alimentaires tous les jeudis matins à partir de 9 h de décembre à mars

***L'Entraide Solidarité en Pays d'Heuchin** : L'association Entraide Solidarité du Pays d'Heuchin peut apporter une aide, un conseil pour accompagner les familles dans un parcours de recherche d'emploi ou de formation. Un espace vestiaire est ouvert les mardis, vendredis et samedis de 9 h à 11 h 30 à côté de la mairie d'ANVIN.

Avec le Pays du Ternois :

*Fond Local pour des Initiatives de Pays (FLIP) : Pour subventionner des associations qui montent des projets à une échelle plus importante qu'une commune et avec un objectif culturel.

*Mission Locale Rurale (**pour les moins de 26 ans**) et **l'ADEFI (plus de 26 ans)** : Des permanences en mairie pour l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi, d'insertion.... Un numéro de téléphone et une adresse à St Pol : 03.21.03.26.10

<u>Janvier :</u>	
06 : Cérémonie des vœux	
31 : Don du sang	
<u>Février :</u>	
09 : Soirée du RPI (Carnaval)	
16 : Club de l'amitié, repas	
19 : Mardi-gras (S I)	
<u>Mars :</u>	
03 : Société de chasse, loto	M
09 : Foot ASVT, soirée	
20 : Paroisse, Repas partage	A
23 : Soirée Bavaroise (C F)	
30 : Chasse à l'œuf (C F)	N
<u>Avril :</u>	
05 : Réunion publique	I
06 : Parcours du cœur	
<u>Mai :</u>	
04 : E.V.A: Concert à l'église	F
08 : Défilé et dépôt de gerbe	
26 : Fête des mères (C F)	E
28 : Don du sang	
<u>Juin:</u>	
28 : Fête de la Musique (C F)	S
29 : Fête du R.P.I	
<u>Juillet :</u>	
06 : Concours de boules à ELSA	T
13, 14 : Fête et défilé	
28 : Don du Sang	A
<u>Août :</u>	
03 : Concours de boules au camping	T
30, 31 : Ducasse d'Anvin	
<u>Septembre :</u>	
1, 2 : Ducasse d'Anvin	O
22 : Passage du G.P.I.	
<u>Octobre :</u>	
12 : repas des aînés (C F)	N
25,26,27: Salon d'Artisanat d'Art (S I)	
31 : Halloween (S I)	S
<u>Novembre :</u>	
11 : Défilé et dépôt de gerbe	
17 : Club de l'amitié, concours de cartes	
<u>Décembre :</u>	
04 : Don du sang	2
06, 07 : Téléthon	
08 : Thé dansant (S I)	O
20 : Arbre de Noël (C F)	
21 : Colis des aînés	1
31 : St Sylvestre (C F)	3



**CALENDRIER DES
PERMANENCES EN MAIRIE**

***Mission Locale :**

Tous les mardis de 14h à 17h
(contact : 03.21.03.26.10)

***ADEFI :**

-le premier mercredi du mois de 9h à 12h
sur rendez-vous au 03.21.03.26.10

-les 1er et 3ème lundis du mois
de 14h à 17h

***Jean Marie OLIVIER ,**

Conseiller général du canton
Le 1er mardi de chaque mois à 16h30
(contact : Mairie de Pernes, 03.21.41.71.08)

***Assistante Sociale de la
MDS (Conseil Général) :**

Le 3ème jeudi du mois de 9h à 11h
(contact : 03.21.03.44.22)

***Permanence RAM
(Relais Assistantes Maternelles)**

Magali LEPEZ
de 9h30 à 12h les mardis
(contact : 03.21.47.78.65)

RECENSEMENT CITOYEN :

Le parcours citoyen instauré par la loi du 28 octobre 1997 rend obligatoire le recensement de tous les jeunes Français, garçons et filles, dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à la fin du 3ème mois suivant l'anniversaire.

Le Maire remet à tout jeune s'étant présenté une attestation de recensement qui permet l'inscription aux examens, aux concours et à la conduite accompagnée.

LISTES ELECTORALES :

Chaque année a lieu la révision des listes électorales. Rappelons que l'inscription est obligatoire. La période de révision concerne

*Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans en 2012 ou qui l'atteindront en 2013.

*Les personnes ayant omis de s'inscrire avant le 31 décembre 2012.

* Les personnes nouvellement résidentes à ANVIN.

Les inscriptions seront prises aux horaires d'ouverture de la mairie. Des listes électorales conformes à la réalité de la population aideront à la préparation des élections de 2014.

Quelques communiqués

LES BOÎTES AUX LETTRES ACCESSIBLES EN PÉRIODE HIVERNALE

A l'approche de l'hiver, les conditions météorologiques risquent de se dégrader très rapidement : la neige, le verglas peuvent rendre les trottoirs dangereux et les boîtes aux lettres inaccessibles.

Afin de permettre aux facteurs de distribuer le courrier en toute sécurité dans tous les foyers et dans le souci de rendre le meilleur service possible aux clients, la Poste rappelle aux habitants l'obligation de saler, sabler et rendre praticable la partie du trottoir attenante à leurs habitations.

Les boîtes aux lettres doivent également se situer à l'entrée des propriétés, c'est-à-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cette implantation les rendra plus accessibles et permettra en période d'intempéries d'éviter les accidents notamment les chutes.

La Poste et les facteurs remercient la population de leur compréhension.



GENDARMERIE NATIONALE :

« NE TENTEZ PAS LES VOLEURS »

Evitez de laisser dans vos véhicules vos objets de valeur même non visibles (sacs à main, sacoches, porte-feuilles, GPS, téléphones portables ...)

Fermez vos véhicules à clé

Bloquez votre volant

Prévenez la GENDARMERIE de la présence de tout individu ou véhicule suspect,

Ne touchez à rien si vous avez été victime d'un vol ou d'une dégradation et appelez votre brigade.

FAIRE LE 17

GDF SUEZ

Votre commune est desservie en gaz naturel. Afin de vous aider à mieux comprendre ce paysage énergétique nous nous permettons de vous rappeler les contacts utiles :

- Urgence Sécurité Gaz : 0.800.47.33.33
- Raccordement au gaz naturel : 0.810.224.000
- Gaz de France DolceVita : 09.69.324.324

EDF

Service dépannage 24 h sur 24 : 0810.33.31.62

ETAT CIVIL : Année 2012

Ils ou elles sont né(e)s :

- **CREPY Jules** le 1er avril 2012
- **LECLERCQ Chloé** le 29 mai 2012
- **SAILLY Lindsay** le 06 juin 2012
- **GREUET Louise** le 1er septembre 2012
- **MARTEL Eden** le 07 septembre 2012
- **DECHAMPS Auxence** le 12 novembre 2012

Ils se sont unis :



- **FRAPPART Sylvain & SEBERT Annie** le 09 juin 2012
- **PARENT Pierre & LEBLANC Sandrine** le 23 juin 2012
- **PLAYOULT Sébastien & DELCROIX Stéphanie** le 28 juillet 2012
- **ANSART Arnaud & DELATTRE Linda** le 25 août 2012

- **FRAPPART Sylvain & SEBERT Annie** le 09 juin 2012
- **PARENT Pierre & LEBLANC Sandrine** le 23 juin 2012
- **PLAYOULT Sébastien & DELCROIX Stéphanie** le 28 juillet 2012
- **ANSART Arnaud & DELATTRE Linda** le 25 août 2012



Ils ou elles nous ont quitté(e)s :

- **POMART Arthur à 71 ans** le 22 décembre 2011
- **FAYE Armand à 66 ans** le 1er janvier 2012
- **CHARTIER Georges à 94 ans** le 23 janvier 2012
- **WIDHEM Pierre à 86 ans** le 02 février 2012
- **DUPLOUY Sylvianne épouse TROPEE à 63 ans** le 07 février 2012
- **BERTHE Gérard à 57 ans** le 05 mai 2012
- **FOURNET Marie-Christine à 54 ans** le 19 mai 2012
- **DELANNOY Marie-Thérèse à 52 ans** le 30 mai 2012
- **DESNYDER épouse LHEUREUX Janine à 67 ans** le 02 juin 2012
- **DOURNEL Marie-Thérèse veuve DUBOIS à 77 ans** le 06 août 2012
- **DALONGEVILLE Lucie veuve PENET à 84 ans** le 11 août 2012
- **LECLERCQ Lucienne veuve PRUVOST à 94 ans** le 28 août 2012
- **RAVETON Evelyne épouse BRARD à 53 ans** le 02 septembre 2012
- **VERON André à 77 ans** le 12 décembre 2012

Maison de Santé Pluridisciplinaire des Vertes Collines

Sur la rue d'Heuchin à Anvin, un immeuble, propriété de la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois (VCSP) depuis le 1er janvier 2013, est en cours de construction. La première pierre a été posée en septembre dernier, en présence de nombreux élus, l'inauguration aura lieu au cours du troisième trimestre de 2013. Pour le territoire, l'investissement est couvert par les subventions reçues et les locations qui seront payées par les professionnels de santé.

Cette MSP accueillera les quatre médecins du territoire, cinq infirmiers, un kinésithérapeute, un dentiste et une orthophoniste.

M Witkowski, sous-préfet, lors de la pose de la première pierre



Des accueils de permanences et d'autres spécialistes seront rendus possibles et le coordonnateur de santé sur le territoire pourra accompagner et développer les projets de santé.

